



Communiqué du conseil des ministres **24 Février 2021**

Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mercredi 24 Février 2021 sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

-Projet de décret abrogeant et remplaçant le décret 037-2019 du 1er Mars 2019 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 035-2002 du 16 juin 2002 portant création de l'Institut National de la Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP).

Le présent projet de décret vise à apporter des améliorations au dispositif de formation technique et professionnelle et ce notamment à travers l'introduction des contrats de performance, la mise en exergue des fenêtres de financement du Fonds de Formation Technique et Professionnelle, l'amélioration du mode de préparation des projets de formation continue et qualifiante, ainsi que la clarification des rôles des différentes instances en charge de la gestion et de l'administration du Fonds.

-Projet de décret portant nomination des conseillers au Conseil National de l'Education.

-Projet de décret portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration de l'Institut National des Arts.

Le Ministre de la Justice a présenté une communication relative au plan d'action de réforme des établissements pénitentiaires et de réinsertion.

Cette communication fait le point sur la situation des établissements pénitentiaires et propose un train de mesures tendant à améliorer rapidement les conditions de détention tout en favorisant la mise en place de solutions appropriées à moyen terme dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Prioritaire Élargi du Président de la République.

Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritanien(ne)s de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.



Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Ministère des Pêches et de l'Economie maritime

Administration Centrale

Direction des Affaires Administratives et Financières

Directeur : Mohamedou Yahya, titulaire d'un master en management public, précédemment cadre au Ministère des Finances,

Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme

Cabinet du Ministre

Comité de Surveillance du Marché

Présidente : Emmat Mint Ewnen, professeur

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Établissements Publics

Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets

Directeur Général : Idrissa Tirera, précédemment directeur des Bâtiments.